



COMMUNIQUE

LORS DE SON PASSAGE, LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015, A L'EMISSION RADIOTELEVEE DE 20H45 ,INTITULEE « FACE AUX ELECTEURS », CONSACREE AUX CANDIDATS AU SCRUTIN PRESIDENTIEL DU 25 OCTOBRE 2015, MONSIEUR CHARLES KONAN BANNY, CANDIDAT A CETTE ELECTION A DECLARE QUE « LE FICHER ELECTORAL 2015 QU'IL A RECU DE LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE ETAIT INFECTE DE DOUBLONS (DOUBLES INSCRIPTIONS) , CE QUI POURRA PERMETTRE A CERTAINS ELECTEURS DE VOTER DEUX FOIS» ; AFFIRMATION METTANT GRAVEMENT EN CAUSE LA CREDIBILITE DE LA LISTE ELECTORALE ET MEME DE LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE.

AUSSI, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE VOUDRAIT-ELLE PORTER A LA CONNAISSANCE DE TOUTE LA COMMUNAUTE NATIONALE AINSI DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE QU'ELLE A SOLLICITE DE L'INTERESSE, DES CE JOUR LUNDI 19 OCTOBRE 2015, LES PREUVES FORMELLES ET IRREFUTABLES DE CES AFFIRMATIONS.

EN ATTENDANT DE RECEVOIR CES PREUVES, LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE TIENT A DONNER L'ASSURANCE A TOUS LES CANDIDATS, AUX PARTIS POLITIQUES ET A TOUS NOS CONCITOYENS QU'ELLE FERA TOUTE LA LUMIERE SUR CETTE AFFAIRE ET RENDRA PUBLIC DANS LES MEILLEURS DELAIS LES CONCLUSIONS QUI EN DECOULERONT.

FAIT A ABIDJAN, LE 19 OCTOBRE 2015

Youssef BAKAYOKO
PRESIDENT DE LA CEI

